

Commune de Celles **Opération de Développement rural**

Commission locale de Développement rural de Celles

Compte-rendu de la séance du 11 juin 2013

(19h00 à la Maison de l'Entité – Salle du Conseil communal – Rue Parfait, 14 à 7760 CELLES)

Présents

PECQUEREAU Michel – *Président de la CLDR*

BAUFFE Thierry, BREDAS Carine, CALLENS Gauthier, CHANTRY Axelle, CRETEUR Véronique, DALEZ Marie-Jeanne, DE KEUKELEIRE Philippe, DECONINCK Sébastien, DELBECKE Jean-Paul, DESSEYNE Jean-Marc, DURENNE Véronique, EEMAN Thierry, HENNEQUIN Josée, HOTTON David, LEFEVRE Thierry, MAES Alexandrine, MAHIEZ Marie-Anne, MALADRY Carine, MORELLE Pierre, PLUME Hugues, PROCUREUR Sylviane, VANMEENEN Jean-Claude, WILLAERT Yves –
Membres de la CLDR

MESTDAG Camille – *IDETA*

GUÉRIN Stéphanie, EVRARD Eric – *Agents de développement de la FRW*

Invité

DEBOUVRIE Anne – *Échevine*

DEBOUVRIE Marie-Vinciane – *Service des Travaux*

Excusés

ALLUIN Benoît, CUIGNET Damien, DELESTRAIN Jean, DUBUISSON Anne-Françoise, FARVACQUE Annie, HUBERMONT Daniel, HUVENNE Alain, MOULIN Jacques, RENARD Freddy,

Non excusés

BERNARD Pierre, BOITEAU Albert, CABY Manon, CALLENS Jean-Gonzague, CLAIX Pierre, DARRAS Bernadette, de RIBAU COURT Nicole, DESMET Adrien, DUPUIS Adrien, DUPUIS Patrick, ERGO Christelle, LEBAILLY Bernadette, LECLERCQ Christophe, LEMAIRE Martine, LEROY Etienne, LOSFELD Didier, NEERDAELS Guido, PAPEGAIX Gérard, PECQUEREAU Jérôme, PECQUEREAU Raphaël, VAN HÖVELL Palick, VANDEVELDE Paul-Henry, VANDIJSTADT Bertrand, VANSEYMORTIER Willy, VANSEYMORTIER Olivier, VERBECQ Isabelle, WANDELS Philippe.

1. Introduction

Le Président ayant signalé un retard possible et sur accord de la CLDR, la réunion est conduite par la FRW et l'IDETA.

2. Approbation des comptes-rendus des 28 mai et 27 mars

La CLDR les approuve.

3. Présentation des propositions de projets par IDETA

Camille MESTDAG d'IDETA rappelle le but de la rencontre : s'assurer que la proposition de liste de projet (en lien avec les objectifs validés lors de la dernière CLDR) correspond aux attentes exprimées par la population lors des phases consultatives. Elle précise qu'il ne s'agit pas encore d'en définir le contenu ; ce travail sera réalisé lors des prochaines réunions de la CLDR.

Une fiche projet type est présentée afin d'illustrer le propos.

The diagram shows a project form template with the following sections:

- Header:** N° xx | Titre de la fiche (left) and Priorité (right).
- Description du projet:** A single-line field.
- Justification:** A single-line field.
- Origine de la demande:** A field on the left.
- Contribution aux objectifs du PCDR:** A field on the right.
- Localisation:** A field on the left.
- Statut de propriété:** A field on the right.
- Statut au plan de secteur:** A field on the right.
- Programmation dans le temps:** A section containing:
 - Eléments dont il faut tenir compte
 - Priorité
- Programme de réalisation:** A section containing:
 - Conditions préalables
 - Etat du dossier / Tâches déjà réalisées
 - Porteurs ou partenaires potentiels
 - Sources de financement
 - Tâches à réaliser
- Estimation globale du coût:** A single-line field.
- Projets connexes:** A field.
- Annexes:** A field.

Labels on the left side of the diagram:

- Justification du projet:** Points to the 'Justification' field.
- Mise en œuvre du projet:** Points to the 'Programmation dans le temps' and 'Programme de réalisation' sections.

Elle signale que ce qui est présenté comme « volet » deviendra:

- soit un projet en tant que tel ;
- soit sous-composante d'un projet ;
- soit une étape du projet.

Enfin quelques propositions, idées émises « implicitement » par les habitants ont été formulées par l'IDETA sous la forme de proposition de projet ; la CLDR devra en vérifier la pertinence.

Camille MESTDAG relève qu'il n'y a eu aucune proposition de la population pour Popuelles ; elle invite donc la CLDR à y réfléchir.

1. Accompagner les évolutions du territoire

1.1 Adopter une politique d'aménagement du territoire adaptée aux réalités locales

1. Mise en place d'une politique d'aménagement du territoire

- Volet 1 Création d'une CCATM
- Volet 2 Création d'un poste de Conseiller en AT et U
- Volet 3 Mise en place d'un inventaire des disponibilités foncières et immobilières
- Volet 4 Mise en œuvre d'un Schéma de Structure
- Volet 5 Actions de sensibilisation de la population

2. Etude d'intégration paysagère du projet de golf

3. Mise en application du plan PLUIES

→ Un participant demande l'état d'avancement du Plan PLUIES et signale l'existence de la cellule GISER (Gestion Intégrée des Sols-Ruissèlement-Erosion) du SPW spécialisée notamment dans la problématique des coulées de boues (rencontrée sur Celles).

Marie-Vinciane DEBOUVRIE précise que l'étude est en cours.

→ Un participant estime nécessaire d'attendre les conclusions de cette avant toute réflexion sur des projets de grande envergure comme le golf de Molenbaix.

→ Un membre demande à l'IDETA où en est le projet de golf. Un autre s'étonne de l'antagonisme entre la politique de densification des cœurs de village prônée par la Région wallonne (afin d'épargner les terres agricoles) et ce projet concourant à un étalement de la zone résidentielle.

L'IDETA répond que le promoteur attend d'être fixé sur les balises qui seront imposées par les pouvoirs publics, cela conditionnerait la rentabilité du projet.

Une étude pourrait être financée par ce dernier et le CITW ; il ne s'agirait pas d'une étude de type avant-projet mais d'une analyse fixant les jalons de faisabilité afin d'en cadrer les limites.

Le cadre urbanistique pourrait s'orienter vers une recherche de mixité et ainsi offrir la possibilité de construire des logements moyens.

→ Dans le même ordre d'idée un participant relève que le projet prévoirait une zone de sports et loisirs; or cela pourrait concourir à garantir la pérennité du terrain de football (parcelle privée), le propriétaire étant désireux de le vendre au promoteur du projet.

1. Accompagner les évolutions du territoire

1.2 Renforcer les centralités villageoises (1/3)

4. Création d'une régie foncière communale

- Volet 1 Mise en place d'un inventaire des bâtiments inoccupés
- Volet 2 Réflexion sur le Home Saint-Joseph à Pottes

5. Valorisation des cœurs de village

- Volet 1 Escanaffles
- Volet 2 Celles
- Volet 3 Place de Pottes, rue du Monument, rue de l'Enseignement
- Volet 4 Place de Molenbaix
- Volet 5 **Velaines – Création d'une liaison structurante entre la maison de village et la place**



→ Un participant demande s'il y a du nouveau par rapport aux immeubles délabrés à l'entrée d'Escanaffles.

Le point sera fait ultérieurement.

1. Accompagner les évolutions du territoire

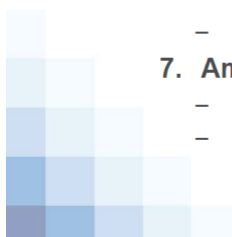
1.2 Renforcer les centralités villageoises (2/3)

6. Valorisation des entrées de villages

- Volet 1 Molenbaix
- Volet 2 Escanaffles
- Volet 3 **Velaines – « Porte de Popuelles » et abords (arrière de l'église)**
- Volet 4 Celles

7. Aménagement d'espaces publics

- Volet 1 Parterres communaux
- Volet 2 Parc communal (Celles)



→ Un participant suggère d'ajouter aux projets d'entrées de villages le site du pont d'Helchin.

IDETA répond que ce projet, portant à la fois sur les entrée de village et la biodiversité serait à intégrer dans l'objectif consacré au volet nature ; la fiche fera cependant le lien avec l'objectif relatif aux entrées de village. La FRW confirme que le groupe de travail Maya s'est rendu sur place et a confirmé que le site méritait une approche plus ambitieuse méritant une fiche projet (espace pédagogique, complémentaire de la Maison de Léaucourt,...).

Marie-Vinciane DEBOUVRIE informe la CLDR de l'état d'avancement du projet de fleurissement dans la cadre de la semaine de l'arbre de cet espace.

→ Une participante estimerait intéressant d'organiser des informations grand public sur ces thématiques (ex : les espèces à planter,...).

La FRW signale que l'Absl Ecowal, mandatée par le SPW peut, à la demande des communes, proposer des informations « grand public » sur les prairies fleuries et les compositions horticoles favorables aux abeilles.

1. Accompagner les évolutions du territoire

1.2 Renforcer les centralités villageoises (3/3)

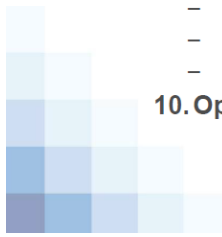
8. Valorisation des ZACC

- Volet 1 Maintien de l'accès aux réserves urbanisables
- Volet 2 Equipement des ZACC pertinentes

9. Création de logements

- Volet 1 Création de logements tremplin
- Volet 2 Création de logements intergénérationnels
- Volet 3 Création de logements pour personnes âgées

10. Opération « Village fleuri »



→ La FRW signale que lors de la phase consultative, des projets de logements intergénérationnel ou pour personnes âgées n'ont pas clairement été cités.

Une participante estime que des logements dédiés spécifiquement à des personnes âgées risqueraient de créer un effet de ghetto.

Camille MESTDAG précise que ces deux propositions émanent de la stratégie, et sont une proposition de l'auteur de programme.

La CLDR estime qu'il vaut mieux s'orienter vers un projet encourageant la mixité sociale. La notion de service aux aînés doit également être de mise. L'idée est d'être créatif, en misant à la fois logements tremplins et résidence service.

→ Un participant estime que si la commune mettait à disposition de la population des bacs de plantation, les habitants pourraient être partie prenante de les entretenir.

1. Accompagner les évolutions du territoire

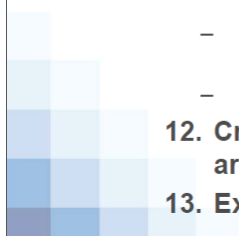
1.3 Encourager l'économie de proximité

11. Création d'un micro-pôle de développement économique

- Volet 1 Enquête auprès des artisans et des entreprises
- Volet 2 Inscription au PdS d'une zone d'activité économique mixte
- Volet 3 Acquisition de terrains et aménagement d'une aire de stationnement PL
- Volet 4 Construction d'un atelier rural

12. Création d'un répertoire des entreprises et artisans

13. Extension de la zone d'activité d'Escanaffles



→ Un participant signale que la zone d'activité économique d'Escanaffles sera prioritairement dédiée à la chimie verte. Y installer des ateliers ruraux ne serait pas cohérent car le secteur économique demandeur pour ces ateliers est le petit tissu entrepreneurial local.

La FRW souligne l'intérêt de ce type de bâtiment : ils peuvent être installés dans les différentes zones constructibles du plan de secteur (pas uniquement en zone d'activité économique).

1. Accompagner les évolutions du territoire

1.4 Soutenir l'autonomie de l'agriculture familiale

14. GT Agriculture – Commission agricole

15. Création d'un calendrier des agriculteurs

16. Accompagnement des agriculteurs dans la diversification

17. Construction d'un atelier partagé

18. Centralisation du marché

19. Création d'un groupe d'achat collectif (GAC)
ou d'un groupe d'achat solidaire de
l'agriculture paysanne (GASAP)

20. Création d'une régie foncière agricole

→ La FRW signale que la notion de « régie agricole » a été présentée sous forme d'utopie afin de faire réagir la CLDR, de à la faire réfléchir à l'avenir de l'agriculture locale en mettant en lumière les menaces pesant sur celle-ci (multinationales surenchérissant sur l'achat des terres agricoles au détriment des agriculteurs locaux, devenant des gérants de leurs terres). Le raisonnement d'imaginer l'instauration d'une structure supra-communale à vocation économique soutenant l'agriculture « familiale » (et corollairement les activités économiques satellites) par des opérations foncières a été présenté dans cet esprit utopique.

La CDLR estime qu'il ne faut pas abandonner l'idée et que le concept mérite une réflexion sur le long terme. La fiche est maintenue.

→ Un participant demande si un atelier de découpe de viande peut s'inscrire dans la logique d'un atelier rural.

La FRW répond que c'est le cas des ateliers partagés, permettant des économies d'échelle aux agriculteurs notamment au niveau de la mise aux normes AFSCA. Il faut que l'intérêt des agriculteurs cellois soit confirmé.

→ Camille MESTDAG signale que plusieurs propositions pour le milieu agricole émanent d'expériences menées en Wallonie.

Les participants confirment ces propositions.

La FRW suggère d'en débattre rapidement avec les agriculteurs lors d'une « commission agricole ».

2. Faire de Celles une commune où chacun trouve sa place

2.1 Améliorer la mobilité et le partage de l'espace (1/2)

21. Valorisation des venelles et des sentiers

- Volet 1 GT « Venelles et sentiers »
- Volet 2 Velaines
- Volet 3 Pottes
- Volet 4 Escanaffles
- Volet 5 Celles

22. Création d'un poste de Conseiller en Mobilité

23. Création d'itinéraires de liaisons inter-villages

24. Mise en place de Plans de Déplacement Scolaires (PDS)

→ Une participante attire l'attention sur la charge liée à l'entretien et la valorisation des nouveaux sentiers remis en service. Un autre signale que la base légale à toute initiative est l'Atlas des chemins et sentiers vicinaux et que ce dernier sera révisé.

L'esprit de la fiche-projet est d'intervenir sur les venelles et sentier existants ; la FRW cite l'exemple de Flobecq pour les venelles et de Rumes pour les sentiers.

L'IDETA et la FRW signalent qu'il est courant, dans d'autres communes, de mettre en place un groupe de travail « sentiers ». Ses missions sont notamment d'effectuer un tri : ne conserver et ne remettre en service que les sentiers réellement stratégiques (ex : sentier oublié mais rejoignant une ZAC, un futur lotissement,...).

Un participant estime que travailler sur la valorisation de ce réseau aura des incidences positives sur le tourisme. Il estime que la mise en place d'un groupe de travail serait nécessaire.

2. Faire de Celles une commune où chacun trouve sa place

2.1 Améliorer la mobilité et le partage de l'espace (2/2)

25. Actions de sensibilisation au covoiturage

26. Mise à disposition d'un mini-bus pour les associations

27. Mise à jour du jalonnement routier

❖ Création d'une passerelle entre Escanaffles et Avelgem (Ligne 87)

28. Actions de sensibilisation des usagers de la route

→ La CLDR estime que la fiche doit porter sur la création d'une liaison fonctionnelle depuis le pied de la passerelle (en théorie localisé sur Orroir) vers le cœur d'Escanaffles.

2. Faire de Celles une commune où chacun trouve sa place

2.2 Adapter les équipements associatifs et leur accessibilité

29. Mise à disposition et aménagement d'un local pour les mouvements de jeunesse

30. Coordination et promotion des équipements publics

31. Maisons de village

– Volet 1 Velaines

– Volet 2 Molenbaix

32. Aménagement de petites infrastructures sportives de plein air

→ Pas de remarque

2. Faire de Celles une commune où chacun trouve sa place

2.3 Favoriser l'intégration sociale

33. Mobilité des services communaux – Etude de faisabilité et mise en œuvre

34. Mise en place d'un taxi social

35. Création d'une crèche à Velaines

36. Création d'une Maison des Jeunes

37. Aménagement d'un agora-space

38. Création d'un Système d'Echange Local (SEL)

→ La CLDR estime qu'il y a assez de locaux pouvant accueillir les jeunes. Une maison des Jeunes n'est donc pas nécessaire.

La demande porte d'avantage sur l'encadrement de certains jeunes. Une fiche doit donc porter sur la création d'un poste d'éducateur de rue. Un membre relève ainsi les problèmes engendrés à Velaines (monument aux morts escaladés, attitude exubérante,...).

→ Un agora-space sera installée dans la cour de l'ancienne école de Velaines.

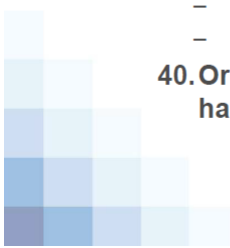
2. Faire de Celles une commune où chacun trouve sa place

2.4 Faciliter les échanges

39. Dynamisation des outils de communication

- Volet 1 GT « Communication »
- Volet 2 Bulletin communal
- Volet 3 Site internet
- Volet 4 Répertoire communal
- Volet 5 Rencontres citoyennes

40. Organisation de l'accueil des nouveaux habitants




→ Un participant insiste pour que l'accueil des nouveaux mette en exergue le caractère rural de l'entité et donc des contingences y liées.

3. Inscrire les dynamiques socio-culturelles dans la transmission

41. GT « Culture » - Création d'une plateforme d'échange associative

42. Mise à niveau des équipements culturels (à préciser)



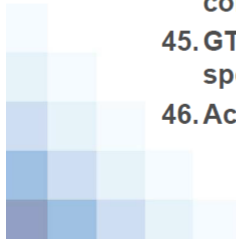
→ Un membre estime que la principale demande sur le plan culturel porte sur la mise à disposition par la Commune de matériel pour les associations (grilles caddies, podium,...). Cette demande va de pair avec la mise à disposition de locaux de stockage et de la création d'une « plate-forme » d'échanges entre associations. Anciennement les associations pouvaient compter sur la FWB et la Commune pour s'équiper.

→ Une participante cite en exemple la Maison de l'Éveil de Jurbise (NDLR : il s'agirait de la Maison de l'éveil et de la santé de Colfontaine - www.maison-veil-et-sante.be).

4. Renforcer le maillage écologique

4.1 Accentuer les collaborations et développer les compétences locales

- 43. Création d'un poste de Conseiller en Environnement
- 44. Formation des mandataires et du personnel communal
- 45. GT « Nature » - Partenariat avec des structures spécialisées, implication de citoyens
- 46. Actions de sensibilisation des citoyens

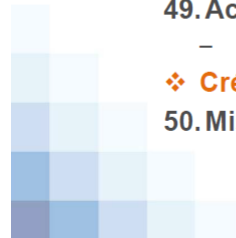


→ Un membre attire l'attention de la CLDR sur l'enquête publique relative au renouvellement de l'écluse d'Hérinnes. Le site concerné touche le village de Pottes. Une information est prévue.

4. Renforcer le maillage écologique

4.2 Déployer les outils de gestion du maillage écologique

- 47. Poursuite de la mise en œuvre du plan MAYA
- 48. N2000 – Mise en place de collaborations avec les gestionnaires de sites
- 49. Actions de sensibilisation des citoyens
 - Volet 1 Participation à la semaine de l'arbre
 - ❖ **Création d'un parc paysager public à Velaines**
- 50. Mise en place d'un PCDN



→ Une participante signale qu'une porte antieffraction sera installée sur la glacière dans le cadre de la semaine de l'arbre.

5. S'appuyer sur le patrimoine comme support de cohésion interne et de valorisation externe

5.1 Souligner le patrimoine local

51. GT « Patrimoine » - Commission Patrimoine

- Volet 1 Création d'un fond local de sauvegarde et de valorisation du petit patrimoine local
- Volet 2 Participation aux journées du Patrimoine
- Volet 3 Mise à jour de l'inventaire des arbres remarquables
- Volet 4 Sauvegarde des glaciers (Velaines, Celles)
- Volet 5 Valorisation de la crypte de Velaines et ses abords
- Volet 6 Valorisation du pilori
- Volet 7 Valorisation de la Chapelle des Oblats et ses abords

52. Actions de sensibilisation des citoyens

→ Un participant demande si le PCDR peut imposer des « contraintes urbanistiques » ; il cite l'exemple des abords des hangars agricoles méritants d'être améliorés.

La FRW répond que le PCDR n'a pas force de loi, mais qu'il peut contenir des projets visant l'adoption de règlements et de mesures incitatives (ex : intégration des abords de fermes, végétalisation des hangars,...).

→ Un membre propose le système de centrale d'achat (existe-t-il à Estaimpuis) permettant, via des achats groupés une réduction des coûts de plantation.

La FRW suggère de réunir la « commission agricole » pour débattre des différentes propositions émises par la CLDR.

5. S'appuyer sur le patrimoine comme support de cohésion interne et de valorisation externe

5.2 Partager les richesses avec les visiteurs

53. GT « Tourisme »

54. Amélioration de la signalétique des hébergements

55. Amélioration du réseau de points Info

56. Création et promotion d'un circuit de découverte du patrimoine local

→ Pas de remarque

4. Divers

Aucun point n'est relevé par la CLDR.

5. Calendrier

Mardi 18/06/2013 à 19h & Jeudi **04/07/2013** à 19h : travail sur le contenu des fiches-projet.

(NDLR : la réunion du 18/06 a été annulée afin de permettre aux personnes le désirant de participer à la réunion organisée par ENECO à Hérinnes sur le projet éolien ; un courrier a été adressé à l'ensemble des membres le vendredi 14/06 pour les prévenir).

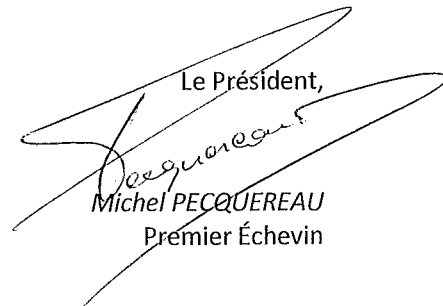
Le Secrétariat,



p. o.
Stéphanie GUÉRIN

Fondation Rurale de Wallonie

Le Président,



Michel PECQUEREAU

Premier Échevin